

Les subsides

Nous avons signé l'Accord de l'Atlantique. Les Terre-Neuviens voulaient être des membres à part égale de la confédération et ils estiment qu'ils le sont devenus. En fait, Mobil Oil Canada envisage d'investir 4.2 milliards de dollars dans la mise en valeur des gisements de pétrole d'Hibernia, au large de Terre-Neuve. Cela entraînera la création de plus de 14,000 années-hommes d'emploi au Canada, dont plus de 9,500 à Terre-Neuve et au Labrador. L'Accord de l'Atlantique va dans la bonne direction et a reçu un accueil enthousiaste de la part de tous ceux qui sont concernés.

Nous avons ensuite eu l'Accord de l'Ouest. Il a établi la liberté d'une industrie de s'acquitter de son rôle sans être entravée par toutes ces taxes bizarres, ces règlements et ces subventions en vertu du Programme d'encouragements du secteur pétrolier. L'industrie pétrolière du Canada a été libérée de tous ces règlements excessifs et de toutes ces taxes injustes. En fait, la réaction des gens de Calgary, comme le reconnaîtra mon collègue, le député de Calgary-Nord (M. Gagnon), a été enthousiaste. Les gens dansaient dans la rue. Le secteur pétrolier et gazier s'est réjoui parce que les lois du marché retrouvaient enfin leur place. Voilà ce qui comptait. L'accord de l'Ouest fut une victoire pour tous les Canadiens, et non pas seulement pour ceux de Calgary et d'Edmonton. C'était une victoire pour le secteur de la fabrication au Québec et en Ontario.

Dès maintenant, les Canadiens profitent de la chute du prix du pétrole et nul doute qu'ils en profiteront encore davantage. Une étude du Conference Board révélait dernièrement que si le pétrole baisse à \$18 américains, le taux réel du PNB augmentera de 0.2 p. 100 en 1986 et de 0.9 p 100 en 1987. Il y aura sans doute des gagnants et des perdants dans la province. A court terme, l'effondrement des prix va peut-être causer certains problèmes mais, à la longue, et dans un avenir pas trop éloigné, la situation des perdants va se rétablir. Je ne crois pas à une remontée vertigineuse des prix. Si le Programme énergétique national était toujours en vigueur, le pétrole atteindrait aujourd'hui \$39 le baril.

Par sa politique énergétique, le gouvernement a redonné au secteur la possibilité de faire ce qu'il sait le mieux faire, affronter les défis et saisir les possibilités du marché, dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens. Les consommateurs profitent de la baisse mondiale du prix de l'énergie. Le secteur pétrolier et les gouvernements provinciaux se réjouissent des mesures progressistes que nous avons adoptées dans ce domaine. Le secteur est capable d'assumer les conditions actuelles du marché, pourvu qu'on le laisse récolter les avantages d'un renversement éventuel de la tendance.

Le gouvernement a rempli ses engagements envers les consommateurs canadiens et le secteur pétrolier. On a tort de dire que c'est la déroute, car nous avons toujours tenu compte des intérêts des consommateurs lorsque nous avons établi notre politique. Le Canada possède maintenant une politique énergétique souple et juste, l'une des meilleures à l'échelle internationale. Seule l'opposition n'arrive pas à discerner clairement cette vérité.

M. MacLellan: Monsieur le Président, je suppose que nous devrons reprocher à l'honorable secrétaire parlementaire d'ap-

porter un appui incertain à cette motion, en toute déférence. Je ne pense pas que le mois de janvier soit un bon mois pour évaluer le tourisme. Selon moi à ce moment-là de l'année, peu de gens parcourent le Canada en voiture. On en saura davantage cet été et si le tourisme augmente à ce moment-là, alors le député aura vu juste.

A mon avis, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) ne s'inquiète pas vraiment de cette question. J'aurais souhaité qu'elle soit parmi nous aujourd'hui pour en discuter, car elle est très importante. La motion dont nous sommes saisis est générale et il faut en débattre. Selon moi, sa présence s'imposait.

Le secrétaire parlementaire prétend que la période de transition est plus courte aux États-Unis, ce qui expliquerait une baisse plus rapide des prix. Je ne suis pas d'accord. Le Canada satisfait à 80 p. 100 de ses besoins pétroliers. Nous utilisons près de 1.4 million de barils par jour et une grande partie soit 1.1 million de barils, est produite au Canada. La période de transition est très courte, et elle ne justifie certainement pas les deux mois dont parle le gouvernement.

Le secrétaire parlementaire a parlé du chef de l'opposition (M. Turner) et il a affirmé qu'il avait imposé une période de 45 jours avant qu'une augmentation du prix de l'essence puisse se faire sentir à la pompe, lorsqu'il était ministre des Finances. Il faut se souvenir que, lorsque les prix du brut ont augmenté, les sociétés pétrolières voulaient relever les prix immédiatement. A cette époque, le gouvernement a décrété qu'il y aurait une période de transition, que les prix n'augmenteraient pas avant un certain temps, au cas où la hausse ne serait que passagère. Il ne voulait pas que les consommateurs en pâtissent de cette façon. C'était une décision juste. Maintenant que les prix baissent, les sociétés veulent retarder le réajustement des prix de détail. Nous ne savons toujours pas avec précision ce que l'on donnera au consommateur, s'il bénéficiera de toutes les économies qui découlent de la baisse du brut.

● (1740)

Ce n'est pas une question d'acheminement dans le réseau de distribution. Comme je l'ai dit plus tôt, les prix ont baissé aux États-Unis parce que l'essence est une denrée distincte du brut, tout aussi distincte que peut l'être le bacon. Cela n'a rien à voir avec le processus de raffinage et de distribution; cela résulte de ce que, aux États-Unis, il y a une concurrence véritable et une déréglementation réelle. Au Canada, où il n'y a pas de déréglementation, les quelques raffineries et surtout une société d'État, tiennent le public en otage et poignent les producteurs dans le dos en leur offrant le minimum. Nous y perdons sur les deux tableaux.

M. McDermid: Monsieur le Président, je remercie le député de m'avoir rappelé un ou deux points que je voulais mentionner, mais qui m'étaient sortis de l'esprit. Il pourra me corriger si j'ai tort, mais il me semble qu'il a dit qu'il y avait quatre raffineries au Canada.

M. MacLellan: Non, je n'ai jamais dit cela.

M. McDermid: Pourtant, quelqu'un l'a dit.

M. MacLellan: Quatre grands raffineurs.